



**FORMATION 2026**

**EFA/COMMISSION DROIT PENAL, DROIT  
PENITENTIAIRE ET DROIT DE L'HOMME  
DE L'ORDRE DES AVOCATS TOULOUSE**

**FORMATION INITIALE OBLIGATOIRE  
PERMANENCES PENALES**

**DROIT DE LA PEINE - PARTIE 2**

**Lundi 29 juin de 9h00 à 11h00**

**En présentiel pour les avocats de Toulouse**

**Salle de conférence Furbury-Lamouroux, Maison de l'Avocat  
Toulouse**

**En visio pour les avocats des barreaux extérieurs**

**Via zoom**

**Justine RUCEL  
Sébastien DELORGE**  
Avocat(e)s Barreau de Toulouse

**Gratuit**

Cette formation entre dans le champ de la formation initiale obligatoire de sorte qu'elle est obligatoire pour tous les avocats souhaitant s'inscrire sur la liste des permanences du Bloc peine (Commission de discipline et JAP Détenus).

Cette formation est dispensée uniquement en présentiel pour les avocats du Barreau de Toulouse et en distanciel pour les avocats des autres barreaux.

Attention, afin de valider votre inscription sur ce bloc de permanence, il est nécessaire d'avoir suivi la formation intitulée « Droit de la peine – PARTIE 1 » déjà dispensée.

Conformément aux obligations relatives à la CLAJ signée par le Barreau de Toulouse, une fiche d'émargement sera adressée à l'entrée et à la sortie de la formation. Il convient donc de respecter les horaires des formations. Aucune dérogation ne pourra être acceptée.

Cette formation pourra également être suivie au titre de la formation continue pour les avocat(e)s souhaitant se maintenir sur la liste de ces permanences.

En présentiel  
avocats du  
barreau de  
Toulouse

En  
visioconférence  
avocats  
extérieurs au  
barreau de  
Toulouse

**Accès aux personnes en situation de handicap :**

*Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.*

**Référente handicap :** Mme Stéphanie de BALORRE  
*s.debalorre@efa-toulouse.fr*  
*05 61 53 58 52*